



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL de la commune de CRAVANT LES COTEAUX

Séance du 2 MARS 2026

Délibération n°2026-008

Date de la convocation :
16/02/2026

Membres	14
Présents	12
Représentés	2
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0

L'an deux mil vingt-six, le deux MARS

Les membres du Conseil municipal se sont réunis en séance à 18h30 à la mairie de Cravant-les-Coteaux, sous la présidence de Mr BAUDRY, Maire.

Etaient présents : MM Christophe BAUDRY – Michel BRIAND- Alain RAGUENEAU- Philippe PION- Pascal VILLEMAINE- Guy FOUSSARD- Dominique ORION- Matthieu POUROL- Dominique BOUCHER- Bruno BASILE – Mmes Emilie LASSIER- Sandrine GASNIER

Etaient absents excusés ayant donné pouvoirs : Pierre ALLIET à Alain RAGUENEAU- Mélanie GILLOIRE à Dominique ORION

Etait absent : /

Est désigné secrétaire de séance : Mr Pascal VILLEMAINE

BUDGET COMMUNAL – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Conformément aux articles L.1612-1 ; L.1612-2 et L.1612-4 du Code général des collectivités territoriales, le budget doit être voté avant le 15 avril de l'exercice budgétaire.

Vu le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu préalablement au vote du budget le 16/02/2026 ;

Vu la transmission du projet de budget par l'exécutif à l'assemblée délibérante le 16/02/2026 ;

Sur proposition de Monsieur BAUDRY :

Eléments du budget de fonctionnement : (tableau de dépenses et de recettes)

Eléments du budget d'investissement : (tableau de dépenses et de recettes)

Restes à réaliser 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

☛ Adopte le budget primitif de la commune de CRAVANT-LES-COTEAUX pour l'exercice 2026 tel que présenté.

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 856 728.08

Dépenses et Recettes d'Investissement : 282 090.85

☛ Autorise Mr le Maire à effectuer des virements de crédits à hauteur de 7.5% des dépenses réelles dans chacune des sections.

Rendu exécutoire par :
dépôt en Préfecture de TOURS le : 06/03/2026
Notification ou publication le 06/03/2026

Le secrétaire de séance
Pascal VILLEMAINE

Pour extrait conforme
Fait en mairie de CRAVANT LES COTEAUX, le 06/03/2026
Le Maire
Christophe BAUDRY

